

Informations de base	
2006/2543(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur le Kazakhstan Subject 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde Zone géographique Kazakhstan	Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
16/03/2006	Décision du Parlement	T6-0100/2006	Résumé
16/03/2006	Résultat du vote au parlement		
16/03/2006	Débat en plénière		
16/03/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2006/2543(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0167/2006	14/03/2006	
Proposition de résolution		B6-0173/2006	14/03/2006	
Proposition de résolution		B6-0175/2006	14/03/2006	
Proposition de résolution		B6-0177/2006	14/03/2006	
Proposition de résolution		B6-0181/2006	14/03/2006	
Proposition de résolution		B6-0184/2006	14/03/2006	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0100/2006	16/03/2006	Résumé

Résolution sur le Kazakhstan

2006/2543(RSP) - 16/03/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 85 voix pour, aucune voix contre et 2 abstentions, une résolution sur le Kazakhstan.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

Le Parlement condamne en premier lieu le meurtre de M. Altynbek Sarsenbaïouly, éminent homme politique et coprésident du parti d'opposition True Ak Zhol. Il exprime sa profonde inquiétude quant au fait qu'en l'espace de trois mois, deux hommes politiques importants de l'opposition aient été assassinés. Il appelle dès lors les autorités du Kazakhstan à poursuivre l'enquête sur les circonstances de ces décès.

Parallèlement, le Parlement condamne l'emprisonnement des militants de l'opposition et des journalistes durant 5 à 15 jours au motif de leur participation au rassemblement pacifique organisé à la suite du décès de M. Altynbek Sarsenbaïouly. Il prie les autorités de ce pays à respecter ses engagements en matière de respect de la démocratie, des principes du droit international et des droits de l'homme, et à avancer sur la voie de la démocratisation, d'une liberté accrue des citoyens et de la libéralisation.

Dans la foulée, le Parlement réaffirme **l'importance de la coopération entre le Kazakhstan et l'Union européenne** dans les domaines économique, politique et culturel. Toutefois, le Parlement insiste pour que la question du respect des droits de l'homme soit au cœur des relations avec ce pays. Il souligne à cet égard l'importance du respect des principes de la démocratie tels qu'établis clairement dans l'Accord de coopération et de partenariat, comme condition préalable à toute présidence éventuelle de l'OSCE dès 2009 par le Kazakhstan.